

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Conseil D'Administration Du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de l'Aigle

Séance du 26 juin 2023.

5 Place du Parc 61300 L'AIGLE L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six juin à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du vingt juin, se sont réunis dans les locaux du Pôle Animation, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de l'ORNE

Etaient présents: François CARBONELL, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Hugo DUPONT, Véronique HELLEUX, Elisabeth JOSSET, Lucile JOUAUX, Liliane HUBERT, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER, Sophie THERY.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	23	
PRESENTS	13	
VOTANTS	19	

Pouvoirs: Alain BOUVIER donne pouvoir à François CARBONELL Jean-Pierre CHEVALIER donne pouvoir à Paule KLYMKO Isabelle CLOUCHÉ donne pouvoir à Sylvie CHAUVEL TREPIER Paule GOUIN donne pouvoir à Sophie THERY Sylvie MOLERO donne pouvoir à Delphine PRIEUR Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE



Absents excusés : Alain BOUVIER, Jean-Pierre CHEVALIER, Isabelle CLOUCHE, Paule GOUIN, Sylvie MOLERO, Christophe PAPILLON, Jacqueline ROSSET, Richard ROUSSEAU

Absents: Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAULT.

OBJET

Aides vacances.

Acte reçu en préfecture le 10 juillet 2023
Publié en ligne le 11 juillet 2023
Certifié exécutoire

La Vice-Présidente, Nathalie LENÔTRE Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée que des aides vacances ont été accordées par la Commission Restreinte, depuis le 13 avril 2023, pour un montant global de 858 €, soit cinq demandes au total, uniquement sur des aides vacances.

NOM DES ENFANTS	VILLE	LIEU DE SEJOUR	MONTAN T SEJOUR	ACCORDEE
Famille N 3 enfants	St Evrout ND du Bois	UNCMT à Thaon	2 466€	ACCORD 312 €
Famille O 1 enfant	L'Aigle	ASSOCIATION Les Camps de Popol	460 €	ACCORD 96 €
Famille P 2 enfants	Gauville	UNCMT Tailleville Thaon	1 597 €	ACCORD 216 €
Famille Q <i>I enfant</i>	L'Aigle	UNCMT Tailleville	876 €	ACCORD 108 €
Famille R 1 enfant	Rai	UNCMT Tailleville	876 €	ACCORD 126 €

Accusé de réception en préfecture 061-200072387-20230626-2023-06-26-047-DE Date de télétransmission : 10/07/2023 Date de réception préfecture : 10/07/2023

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré :

- > DE DECIDER d'accorder les aides financières selon le tableau ci-dessus.
- > **DE DIRE** que ces aides seront prélevées au budget en cours, à l'article 6562.

VOTE: UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour copie certifiée conforme.

Acte reçu en préfecture le 10 juillet 2023
Publié en ligne le 11 juillet 2023
Certifié exécutoire

La Vice-Présidente, Nathalie LENÔTRE

> Accusé de réception en préfecture 061-200072387-20230626-2023-06-26-047-DE Date de télétransmission : 10/07/2023 Date de réception préfecture : 10/07/2023